

## Viganò : nouvelle déclaration, nouvelles révélations

**Author** : Riposte Catholique

**Categories** : [Abus sexuels du clergé](#), [Documents](#), [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Riposte Catholique](#), [Rome](#)

**Date** : 28 septembre 2018



Dans un nouveau texte d'un peu plus de 1 300 mots, rendu public hier 27 septembre mais postdaté du 29 « Fête de saint Michel Archange », l'archevêque Carlo Maria Viganò répond au silence – relatif... – du pape François sur son premier [Témoignage](#) et apporte, au moins, une nouvelle révélation : c'est le cardinal canadien Marc Ouellet, préfet de la Congrégation pour les évêques, qui lui a révélé à Rome, sans doute en avril 2016, les « *sanctions du pape Benoît XVI à l'encontre de McCarrick* »...

Nos amis de [Campagne Québec-Vie](#) ont traduit hier en français ce nouveau document. En voici le texte.

\*



Archevêque titulaire d'Ulpiana  
Nonce apostolique

*Scio Cui credidi*  
(2 Tim 1:12)

Avant de commencer à écrire, je voudrais tout d'abord rendre grâce et gloire à Dieu le Père pour chaque situation et épreuve qu'Il a préparée et qu'Il me préparera durant ma vie. En tant que prêtre et évêque de la sainte Église, épouse du Christ, je suis appelé comme tout baptisé à rendre témoignage à la vérité. Par le don de l'Esprit qui me garde dans la joie sur le chemin que je suis appelé à parcourir, je compte le faire jusqu'à la fin de mes jours. Notre seul Seigneur m'a aussi adressé l'invitation : « Suis-moi ! » et j'ai l'intention de le suivre avec l'aide de sa grâce jusqu'à la fin de mes jours.

*Je veux chanter à Yahvé tant que je vis,  
je veux jouer pour mon Dieu tant que je dure.  
Puisse mon langage lui plaire,  
moi, j'ai ma joie en Yahvé !*  
(Psaume 103 :33-34) [ou 104 :33-34]

Cela fait un mois que j'ai donné mon témoignage, uniquement pour le bien de l'Église, sur ce qui s'est passé lors de l'audience avec le Pape François le 23 juin 2013 et sur certains sujets qu'il m'a été donné de savoir dans les missions que l'on m'avait confiées au Secrétariat d'État et à Washington, concernant ceux coupables de couvrir les crimes commis par l'archevêque de cette capitale.

Ma décision de révéler ces graves faits a été pour moi la décision la plus douloureuse et la plus importante que j'aie jamais prise de ma vie. Je l'ai fait après longue réflexion et prières, pendant des mois de souffrance profonde et d'angoisse, pendant un crescendo de nouvelles continuelles d'événements terribles, comprenant des milliers de victimes innocentes détruites et les vocations et les vies de jeunes prêtres et religieux perturbées. Le silence des pasteurs qui auraient pu apporter un remède et empêcher de nouvelles victimes est devenu de plus en plus indéfendable, un crime dévastateur pour l'Église. Bien conscient des conséquences énormes

que mon témoignage pouvait avoir, car ce que j'allais révéler impliquait le successeur de Pierre lui-même, j'ai néanmoins choisi de parler pour protéger l'Église, et je déclare en toute conscience devant Dieu que mon témoignage est vrai. Le Christ est mort pour l'Église, et Pierre, *Servus servorum Dei* [Serviteur des serviteurs de Dieu], est le premier appelé à servir l'épouse du Christ.

Assurément, certains des faits que je devais révéler étaient couverts par le secret pontifical que j'avais promis d'observer et que j'ai fidèlement observé depuis le début de mon service au Saint-Siège. Mais le but de tout secret, y compris le secret pontifical, est de protéger l'Église de ses ennemis, et non de couvrir et de devenir complice des crimes commis par certains de ses membres. J'ai été témoin, non par choix, de faits choquants et, comme l'affirme le Catéchisme de l'Église catholique (par. 2491), le sceau du secret n'est pas contraignant lorsque des dommages très graves ne peuvent être évités que par la divulgation de la vérité. Seul le sceau de la confession aurait pu justifier mon silence.

Ni le Pape, ni aucun des cardinaux de Rome n'ont nié les faits que j'ai affirmés dans mon témoignage. « *Qui tacet consentit* » [Qui ne dit mot consent] s'applique sûrement ici, car s'ils nient mon témoignage, ils n'ont qu'à se prononcer et à fournir des documents à l'appui de cette dénégation. Comment peut-on éviter de conclure que la raison pour laquelle ils ne fournissent pas la documentation est qu'ils savent que cela confirmerait mon témoignage ?

Le centre de mon témoignage était que depuis du moins le 23 juin 2013, le Pape savait par moi à quel point McCarrick était pervers et mauvais dans ses intentions et ses actes, et au lieu de prendre les mesures que tout bon pasteur aurait prises, le Pape a fait de McCarrick un de ses principaux agents dans le gouvernement de l'Église, par rapport aux États-Unis, la Curie, et même la Chine, comme nous le voyons en ces jours avec une grande préoccupation et une grande anxiété pour cette église martyre.

Maintenant, la réponse du Pape à mon témoignage a été : « Je ne dirai pas un mot ! » Mais ensuite, se contredisant lui-même, il a comparé son silence à celui de Jésus à Nazareth puis devant Pilate, et m'a comparé au grand accusateur, Satan, qui sème le scandale et la division dans l'Église — sans toutefois prononcer mon nom. S'il l'avait dit : « Viganò a menti », il aurait mis en question ma crédibilité tout en essayant d'affirmer la sienne. Ce faisant, sa réponse aurait eu pour résultat d'intensifier les demandes du peuple de Dieu et du monde concernant la documentation nécessaire pour déterminer qui a dit la vérité. Au lieu de cela, il a mis en place une subtile calomnie contre moi — la calomnie étant un offense dont il a souvent comparé la gravité à celle du meurtre.

En effet, il l'a fait à plusieurs reprises, dans le cadre de la célébration du Très Saint Sacrement, l'Eucharistie, où il ne court aucun risque d'être interpellé par des journalistes. Lorsqu'il s'est adressé aux journalistes, il leur a invité à exercer leur maturité professionnelle et à tirer leurs propres conclusions. Mais comment les journalistes peuvent-ils découvrir et connaître la vérité si les personnes directement concernées par une affaire refusent de répondre aux questions ou de divulguer des documents ? Le refus du Pape de répondre à mes accusations et sa surdité à l'appel des fidèles à se justifier, ne sont guère compatibles avec ses appels à la transparence et à la construction de ponts.

De plus, la protection du Pape envers McCarrick n'était manifestement pas une erreur isolée. De nombreux autres cas ont récemment été documentés dans la presse, montrant que le Pape François a défendu des ecclésiastiques homosexuels qui avaient commis de graves abus sexuels à l'encontre de mineurs ou d'adultes. Il s'agit notamment de son rôle dans l'affaire du P. Julio Grassi de Buenos Aires, de la réhabilitation du P. Mauro Inzoli après que le Pape Benoît l'eut retiré de son ministère (jusqu'à ce qu'il aille en prison, moment à partir duquel le Pape François le laïcisa) et de la suspension de l'enquête sur les allégations d'abus sexuels contre le cardinal Cormac Murphy O'Connor.

Entre-temps, une délégation de l'USCCB [Conférence des évêques catholiques des États-Unis], dirigée par son président, le cardinal DiNardo, s'est rendue à Rome pour demander une enquête du Vatican sur McCarrick. Le cardinal DiNardo et les autres prélats devraient dire à l'Église en Amérique et dans le monde : le Pape a-t-il refusé de mener une enquête vaticane sur les crimes de McCarrick et sur les responsables de leur dissimulation ? Les fidèles méritent de savoir.

Je voudrais lancer un appel spécial au cardinal Ouellet, car en tant que nonce, j'ai toujours travaillé en grande harmonie avec lui, et j'ai toujours eu une grande estime et amitié pour lui. Il se souviendra quand, à la fin de ma mission à Washington, il m'a reçu dans son appartement à Rome le soir pour une longue conversation. Au début du pontificat du pape François, il avait conservé sa dignité, comme il l'avait fait avec courage lorsqu'il était archevêque de Québec. Plus tard, cependant, quand son travail de préfet de la Congrégation pour les évêques a été miné parce que les recommandations pour les nominations épiscopales ont été transmises directement au Pape François par deux « amis » homosexuels de son dicastère, contournant ainsi le cardinal, il a abandonné. Son long article dans *L'Osservatore Romano*, dans lequel il se prononce en faveur des aspects les plus controversés d'*Amoris Lætitia*, incarne sa reddition. Votre Éminence, avant mon départ pour Washington, c'est vous qui m'avez parlé des sanctions du pape Benoît XVI à l'encontre de McCarrick. Vous avez à votre disposition des documents clés incriminant McCarrick et plusieurs membres de la curie pour leurs dissimulations. Votre Éminence, je vous invite à porter témoignage à la vérité.

\*

Enfin, je veux vous encourager, chers fidèles, mes frères et sœurs en Christ : ne soyez jamais découragés ! Faites vôtre l'acte de foi et de confiance totale en Jésus-Christ, notre Sauveur, de saint Paul dans sa deuxième Lettre à Timothée, *Scio Cui credidi*, que j'ai choisis comme devise épiscopale. C'est un temps de repentance, de conversion, de prières, de grâce, pour préparer l'Église, l'épouse de l'Agneau, à être prête pour combattre et à gagner avec Marie le combat contre l'antique dragon.

« *Scio Cui credidi* » (2 Tim 1 :12)

[je sais en qui j'ai mis ma foi]

En Vous, Jésus, mon seul Seigneur, je place toute ma confiance.

« *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum* » (Rom 8:28)





Pour commémorer mon ordination épiscopale conférée par saint Jean Paul II le 26 avril 1992, j'ai choisi cette image tirée d'une mosaïque de la basilique Saint-Marc à Venise. elle représente le miracle de l'apaisement de la tempête. J'ai été frappé par le fait que dans la barque de Pierre, secouée par les eaux, la figure de Jésus est représentée deux fois. Jésus dort profondément à l'avant, tandis que Pierre essaie de le réveiller : « Maître, tu ne te soucies pas de ce que nous périssons ? » Pendant ce temps, les apôtres, terrifiés, regardent chacun dans une direction différente et ne se rendent pas compte que Jésus se tient derrière eux, les bénit et commande sûrement la barque : « S'étant réveillé, il menaça le vent et dit à la mer : "Silence! Tais-toi !" Et le vent tomba et il se fit un grand calme. Puis il leur dit : "Pourquoi avez-vous peur ainsi ? N'avez-vous pas encore de foi ?" » (Mc 4, 38-40).

La scène dépeint opportunément l'immense tempête que traverse l'Église en ce moment, mais avec une différence substantielle : non seulement le successeur de Pierre ne voit pas le Seigneur en pleine possession de la barque, mais il ne semble même pas envisager de réveiller Jésus endormi à l'avant.

Peut-être le Christ est-il devenu invisible à son vicaire ? Peut-être est-il tenté d'essayer de se substituer à notre seul Maître et Seigneur ?

Le Seigneur est maître de la barque !

Que le Christ, la Vérité, soit toujours la lumière sur notre chemin !

+ Carlo Maria Viganò

Archevêque titulaire d'Ulpiana

Nonce apostolique